

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. MARC RENIERI, gouverneur de la Banque de Grèce, président de la Société grecque de la Croix-Rouge, à *Athènes*.

HESSE. — M. A. WEBER, président du Ministère des Finances, etc., pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Kronprinzgasse, 2, à *Budapest IV*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÉNÉGRO. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORVÈGE. — M. THAULOW, général-major, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

PÉROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÈTRE GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. MILAN ST-MARKOWITCH, vice-président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le major D^r G. SCHENKER, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

VÉNÉZUÉLA. — Senor Presidente de la Sociedad de la Cruz-Roja venezolana, Banco Caracas, à *Caracas*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 79
— Fondation d'une Société vénézuélienne de la Croix-Rouge, 89^e circulaire, 81.
- Allemagne.** — La Croix-Rouge à l'inauguration du canal « Empereur-Guillaume », 84.
- Autriche.** — La sanction pénale de la Convention de Genève, par M Roszkowski., 86.
- Espagne.** — Nouvelles de la Société espagnole, 88. — La Croix-Rouge et l'insurrection de Cuba, 90.
- Ethiopie.** — La Croix Rouge et la Convention de Genève en Ethiopie, 91.
- France.** — Expédition de Madagascar, 93
- Italie.** — Le comte della Somaglia (*nécrologie*), 94 — Le Dr Galassi, (*nécrologie*), 96. — La Croix-Rouge dans l'Erythrée, 97. — La sanction pénale de la Convention de Genève, par M E. Busa, 103.
- Japon.** — La guerre sino-japonaise, 105
- Pays-Bas.** — Reconstitution de la Croix-Rouge néerlandaise, 107.
- Pérou.** — La section d'Arequipa pendant la guerre civile, 110.
- Prusse.** — La Société francfortoise en 1895, 112
- Russie.** — Un nouveau Comité à Saint-Petersbourg, 113.
- Saxe.** — La Société saxonne en 1893-94, 114
- Serbie.** — Le général Lechianine, (*nécrologie*), 117.
- Vénézuéla** — Statuts de la Société vénézuélienne de la Croix-Rouge, 118.
- Revue des publications de médecine militaire**, par le Dr FERRIÈRE, 121.
-

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois
(vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale,
six francs. — *Prix du numéro Fr. 1,50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités
centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une table générale des vingt premières années se trouve jointe au n° 80.